

Cameroun | Région de l'Extrême-Nord | Enquête sur les Intentions de Retour  
Round 21 | 17 au 24 août 2020



Financé par  
la protection civile  
et l'aide humanitaire  
de l'Union européenne



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations

Mission du Cameroun

Sous-Bureau de Maroua

UN House Comice

Maroua

Région de l'Extrême-Nord

Cameroun

Tél. : +237 222 29 23 00

E-mail : [DTMCameroon@iom.int](mailto:DTMCameroon@iom.int)

Sites web : <https://ww.iom.int/fr/countries/cameroon> et <https://displacement.iom.int/cameroon>

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur.



## **Cameroun | Enquête sur les intentions de retour**

### **Région de l'Extrême-Nord**

### **Round 21 – 17 au 24 août 2020**



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	5
MÉTHODOLOGIE.....	5
LIMITES .....	6
DÉPLACEMENTS.....	7
POPULATIONS DÉPLACÉES .....	7
MOTIFS ET NOMBRE DE DÉPLACEMENTS .....	7
PÉRIODES DE DÉPLACEMENT .....	8
DURÉES ET MODES DE TRAJET .....	8
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PENDANT LE DÉPLACEMENT .....	10
VISITE DANS LE LIEU D'ORIGINE (GRAPHIQUE 10) .....	11
RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS HÔTES .....	11
MOYENS DE SUBSISTANCE, ABRIS ET ASSISTANCE.....	12
MOYENS DE SUBSISTANCE .....	12
MANQUEMENTS ET BESOINS .....	13
ABRIS ET HEBERGEMENT .....	14
ASSISTANCE HUMANITAIRE.....	14
INTENTIONS DE RETOUR .....	16
PÉRIODE DE DÉPART ENVISAGÉE .....	18
MOTIFS ENCOURAGEANT LE RETOUR.....	18
FACTEURS EMPÊCHANT LE RETOUR.....	19
MOTIFS DE NON-RETOUR.....	19
CONDITIONS NÉCESSAIRES AU RETOUR.....	20
CONCLUSION .....	21

## RÉSUMÉ

La Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix – DTM*, en anglais) est un outil mis en place par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui permet de faire le suivi des déplacements et la mobilité des populations. Elle collecte des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les facteurs d'influence, les moyens et durées de déplacement, les intentions futures des populations déplacées, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont récoltés auprès de ces populations déplacées.

Ce rapport présente les résultats de la dernière enquête sur les intentions de retour menée auprès des ménages déplacés (Personnes Déplacées Internes (PDI) et réfugiés hors camp) en août 2020 dans 712 localités de la région de l'Extrême-Nord. Il permet ainsi de mieux comprendre le processus de décision des ménages déplacés, les raisons qui les poussent à partir ou les empêchent de revenir et les conditions nécessaires à un retour durable.



**3 055 ménages de 24 147 personnes** ont été interrogés dans **712 localités d'accueil** des 6 départements de la région de l'Extrême-Nord.



**64 %** de PDI



**36 %** de réfugiés hors camp



**61 %** d'hommes



**39 %** de femmes



**88 %** des déplacements initiaux sont liés aux violences



**12 %** aux aléas climatiques



D'après la 21<sup>ème</sup> collecte de suivi des déplacements, **25%** de la population mobile totale est actuellement retournée.



**24%** des PDI et réfugiés hors camp ont l'intention de revenir dans leur localité d'origine ou dans une autre localité, contre 30% au round précédent.



Mais **76%** des ménages n'ont aucune intention de retour pour l'instant et quasiment **80 %** des personnes déplacées ne sait pas quand elle pourra retourner dans sa localité d'origine. **10%** estiment que ce sera dans plus d'un an.



Les raisons motivant les personnes déplacées à partir des localités d'accueil les plus souvent évoquées sont le **regroupement familial**, la **recherche de moyens de subsistance** et le **manque de disponibilité des services**.



Les raisons empêchant les personnes déplacées de revenir dans leur localité d'origine les plus souvent évoquées sont la **peur**, l'**insécurité persistante dans la localité d'origine** alors que la **localité d'accueil est plus sécurisée**.



Les conditions nécessaires au retour des populations enquêtées principalement évoquées sont la **capacité financière**, l'**évolution de la situation sécuritaire** et la **réparation des logements détruits**.

## INTRODUCTION

Depuis 2014, l'Extrême-Nord du Cameroun est touché par une insurrection de groupes armés issus du nord-est du Nigeria. Les attaques et menaces récurrentes perpétrées par ces groupes armés ont provoqué des déplacements significatifs de populations vivant dans la région de l'Extrême-Nord. La région accueille actuellement de nombreuses populations déplacées internes (PDI), réfugiées et retournées. Bien que des mouvements de retour aient été enregistrés depuis le début de la crise, **une proportion croissante de personnes retournées dans leurs villes et villages d'origine avaient été comptabilisées en 2018 et 2019. Cette tendance au retour semble s'être amoindrie en 2020, avec une baisse du nombre d'intentions de retours de 30 à 22 pour cent des personnes enquêtées.** Les enquêtes sur les intentions de retour des individus déplacés permettent néanmoins de comprendre les besoins des populations déplacées, de planifier une assistance plus informée pour contribuer au retour des populations qui sont en mesure de le faire, au regroupement familial, à leur réintégration durable dans leur localité d'origine ou dans une autre zone de déplacement.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM en anglais) au Cameroun en novembre 2015, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension des caractéristiques des populations déplacées, retournées et réfugiées hors camp et des tendances de déplacement et de retours. Cet exercice a également pour objectif d'identifier les besoins des populations déplacées ainsi que les facteurs accentuant leurs vulnérabilités. Ces informations sont collectées puis disséminées auprès du gouvernement camerounais et de la communauté humanitaire afin de leur fournir une meilleure compréhension des mouvements dans la région de l'Extrême-Nord.

## MÉTHODOLOGIE

Lors de chaque round de collecte de données, la DTM met en œuvre une série d'évaluations (dites « de base ») aux niveaux des départements, arrondissements et localités, au cours desquelles des données sur l'ensemble des populations déplacées dans la région de l'Extrême-Nord sont collectées. Les données recueillies lors du dernier Round 21 sont présentées dans le rapport sur les déplacements publié en août 2020<sup>1</sup>.

En plus de ces évaluations de base, **la DTM organise une fois sur deux des enquêtes auprès d'un échantillonnage de ménages déplacés.** Cet échantillon est établi lors de la première étape des évaluations de base, effectué au niveau départemental. Les ménages qui feront partie de l'échantillon sont choisis, de manière aléatoire, sur la base des listes des ménages de chaque localité accueillant des populations déplacées (PDI, réfugiés hors camp et retournés).

La méthode d'échantillonnage consiste à faire une évaluation au niveau des ménages identifiés au préalable grâce à l'échantillon défini au niveau du département, en prenant en compte la liste des villages identifiés au niveau des arrondissements et des ménages déplacés identifiés dans les localités évaluées. L'échantillon a été défini en utilisant un intervalle de confiance de 95 pour cent sur une population totale de 370 655 individus (PDI et réfugiés hors camp identifiés pendant le round DTM 21), avec une marge d'erreur des données égale à 5 pour cent.

La collecte des données a été effectuée entre le **17 au 24 août 2020** par **77 énumérateurs** formés et déployés dans chacune des localités évaluées, sous la responsabilité directe de l'équipe DTM. Dans le cadre de cette enquête, **3 055 chefs de ménages PDI et réfugiés hors camp** (représentant un total de **24 147 individus**) ont répondu au questionnaire dans **712 localités** réparties au sein des **6 départements** de la région de l'Extrême Nord.

Les énumérateurs assurent des rôles bien précis de points focaux, chefs d'équipe ou énumérateurs, facilitant ainsi la coordination lors de la collecte d'informations. La collecte s'est faite à l'aide de tablettes adaptées

<sup>1</sup>[https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/IOM\\_Rapport-final\\_Cameroun\\_Extreme-Nord\\_DTM\\_Round21.pdf?file=1&type=node&id=9314](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/IOM_Rapport-final_Cameroun_Extreme-Nord_DTM_Round21.pdf?file=1&type=node&id=9314)

pour faciliter l'exercice, l'analyse des données qui s'en suit ainsi que pour optimiser la qualité des données récoltées auprès des ménages. L'enquête utilise un formulaire destiné à obtenir des informations sur les caractéristiques démographiques, les déplacements, les moyens de subsistance, les besoins et accès aux services, et les intentions, conditions et motifs de retour des populations déplacées. Les autorités locales et traditionnelles ont été impliquées à chaque étape de l'enquête et les résultats finaux ont été validés par le Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les trois catégories de populations cibles sont définies de la manière suivante :

- Une *personne déplacée interne (PDI)* est une « personne [...] qui a été forcée ou contrainte à fuir ou à quitter son foyer ou son lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.<sup>2</sup>»
- Un *réfugié hors camp* est une personne ressortissante d'un pays autre que celui où elle se trouve et qui est venue dans ce dernier pour chercher refuge d'une situation à laquelle elle était confrontée dans son pays d'origine, mais qui ne vit pas dans un camp officiel.
- Une *personne retournée* est une personne qui, alors qu'elle s'était installée dans un lieu autre que son lieu d'origine (que ce soit à l'intérieur de son pays d'origine ou dans un pays étranger), est depuis retournée dans son lieu d'origine. On distingue ainsi les anciennes PDI des retournés venus de l'étranger.

## LIMITES

Parce que l'enquête se base sur un échantillon qui n'est pas parfaitement aléatoire, les résultats de l'enquête ne peuvent *a priori* pas être extrapolés ou généralisés à la population déplacée dans l'Extrême-Nord dans son intégralité. Toutefois, les résultats de l'enquête ont été pondérés par rapport aux effectifs totaux des populations déplacées identifiées dans la région de l'Extrême-Nord, palliant ainsi le risque de biais présenté par le caractère non-aléatoire de l'échantillon d'enquête.

Par ailleurs, certains ménages identifiés n'ont pas pu être interrogés en raison de l'enclavement et des fortes pluies qui ont coupé l'accès à certains villages. Les difficultés rencontrées pendant cette enquête ont été les suivantes :

- La sécurité précaire et les fortes pluies ont empêché les partenaires de mise en œuvre de se rendre dans certaines localités
- Certains chefs de ménages étaient indisponibles pour cause de travaux dans les champs ;
- Les perturbations des réseaux de télécommunication ont rendu la collecte plus difficile.

Face aux difficultés, les stratégies suivantes ont été adoptées pour continuer l'enquête :

- Dans le cas des villages où l'accès était interdit, les données ont été collectées par téléphone et les enquêtes ménages ont été réalisées dans d'autres localités du même département pour garder le même niveau de représentativité de la cible.
- Dans le cas des villages où la sécurité était précaire, la collaboration avec les guides locaux et les chefs de villages, a permis aux énumérateurs de continuer l'évaluation.
- Les horaires ont été adaptés en fonction de la disponibilité des chefs de ménages.

---

<sup>2</sup> <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>



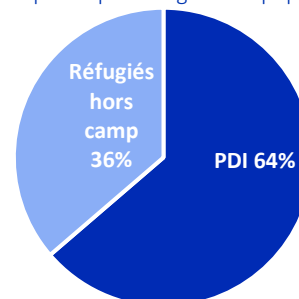
# DÉPLACEMENTS

## POPULATIONS DÉPLACÉES

Le round 21 de la collecte de données de suivi des déplacements (juin 2020) a permis d'identifier 321 886 personnes déplacées internes (PDI) (65%), 48 769 Réfugiés hors camp (10%) et 123 489 Retournés (25%), soit 494 144 individus déplacés.

L'enquête sur les intentions de retour est menée auprès des ménages PDI et des réfugiés hors camp. Au total, **3 055 ménages de 24 147 individus, dont 1 946 ménages PDI et 1 109 ménages réfugiés hors camp**, ont été enquêtés.

Graphique 1 : Répartition des ménages enquêtés par catégorie de population

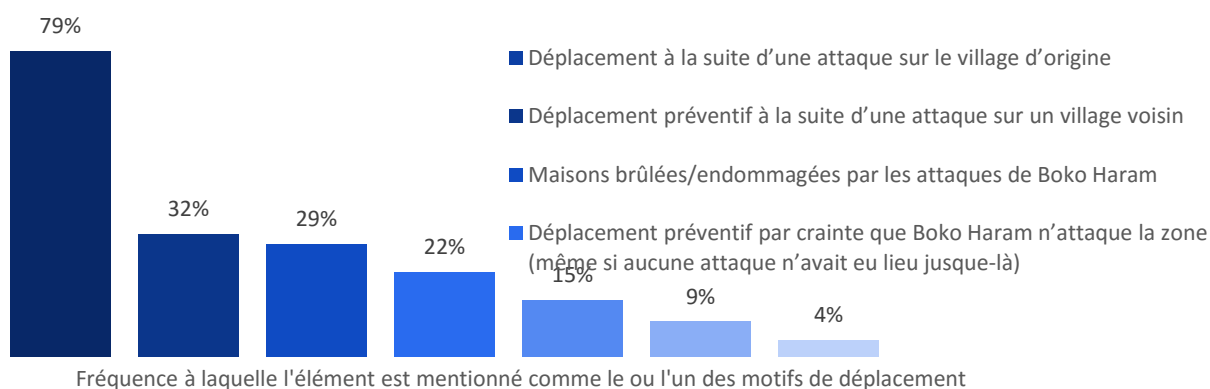


## MOTIFS ET NOMBRE DE DÉPLACEMENTS

Sur le total des ménages interrogés, 2 698 ménages déplacés (1 624 ménages PDI et 1 074 ménages réfugiés hors camp), soit 88 pour cent, se sont déplacés en raison d'incidents sécuritaires (conflit lié à Boko Haram), 357 ménages (322 ménages PDI et 32 ménages réfugiés hors camps), correspondant à 12 pour cent des ménages enquêtés, se sont déplacés en raison d'aléas climatiques (inondations) et 3 ménages réfugiés se sont déplacés en raison des conflits intercommunautaires.

Parmi les raisons évoquées par les populations qui se sont déplacées à cause du conflit, l'attaque sur la localité d'origine a été la plus mentionnée, par 79 pour cent des individus déplacés par le conflit, contre 71 pour cent lors du dernier round<sup>3</sup>. Le deuxième motif le plus invoqué est une attaque dans une localité voisine (32%), suivi de la destruction du logement (29%). Une proportion plus importante de réfugiés hors camp que de personnes déplacées internes mentionne l'impact économique relatif au conflit. Peu de ménages ont été contraints de se déplacer sur ordre des autorités, mais davantage pour les ménages réfugiés que déplacés internes.

Graphique 2 : Motifs de déplacement des populations fuyant le conflit ou des populations déplacées en raison du conflit

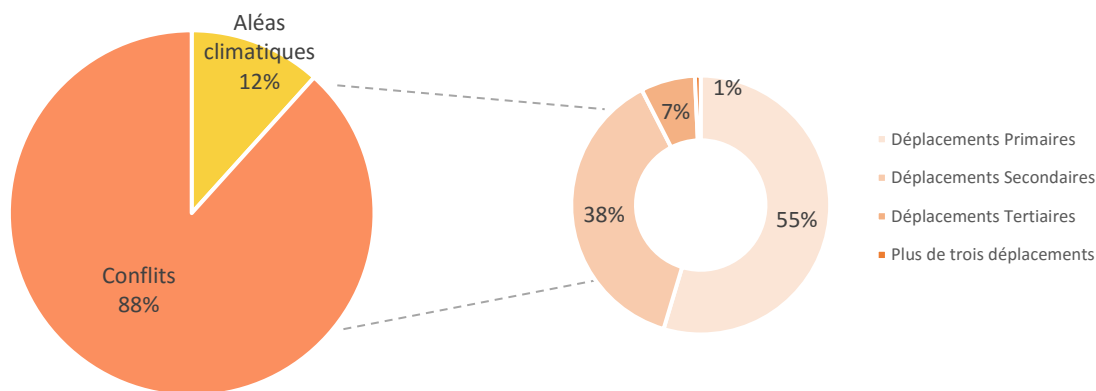


Parmi les ménages déplacés à cause des violences, 1 403 ménages ont effectué un seul déplacement (46%) et 1 295 ménages en ont déjà effectué au moins deux (42%). Les aléas climatiques ont provoqué des déplacements primaires pour 9% des ménages enquêtés.

<sup>3</sup>[https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/IOM\\_DTM%20Rapport\\_Cameroun\\_Extreme%20Nord\\_RD19.pdf?file=1&type=node&id=6717](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/IOM_DTM%20Rapport_Cameroun_Extreme%20Nord_RD19.pdf?file=1&type=node&id=6717)



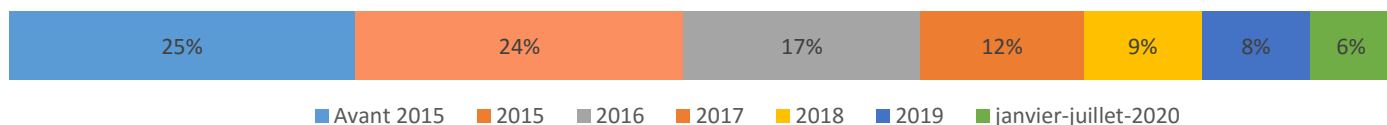
Graphique 3 : Motifs de déplacement des populations



## PÉRIODES DE DEPLACEMENT

La majorité des ménages enquêtés ont été déplacés en 2014 et 2015 (49%), ce qui correspond au début de l'insurrection de Boko Haram au Cameroun et à la subvenue d'importantes inondations. Comme le montre le graphique ci-dessous, 17 pour cent des déplacements ont eu lieu en 2016, 12 pour cent en 2017, 9 pour cent en 2018, 8 pour cent en 2019 et 6 pour cent entre janvier et juillet 2020.

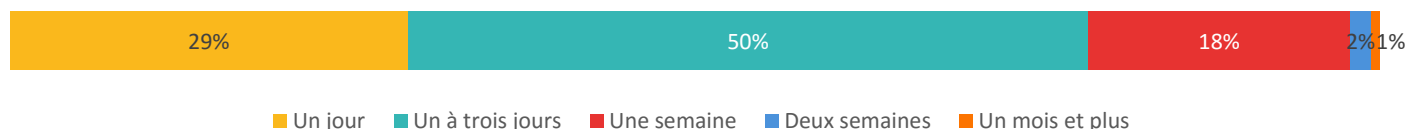
Graphique 4 : Répartition des déplacements par période



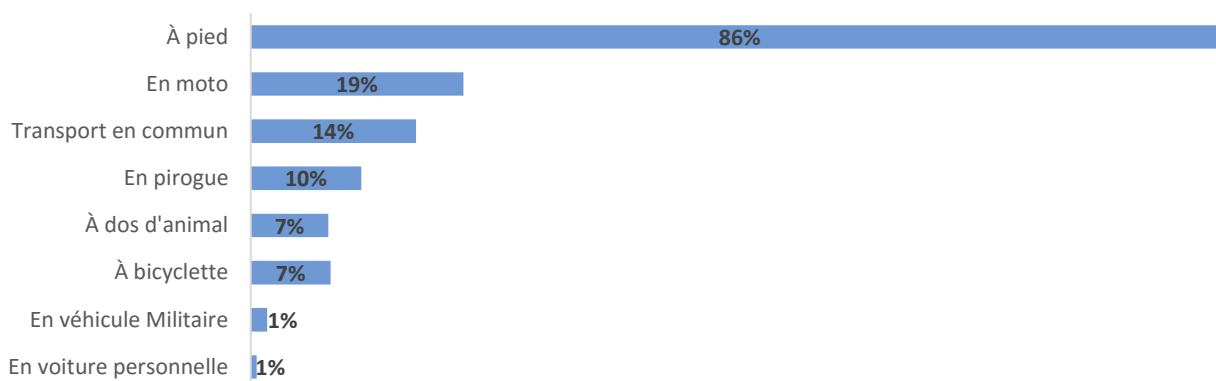
## DURÉES ET MODES DE TRAJET

Pour la plus grande majorité des ménages interrogés, le trajet pour arriver au lieu de déplacement a duré trois jours ou moins (79%, y compris un jour ou moins pour 29% des ménages). Ceci est vrai pour les PDI (81%) et dans une moindre mesure pour les réfugiés hors camp (75%). En effet, pour 23 pour cent des ménages réfugiés hors camp interrogés, le trajet pour arriver au lieu de déplacement leur a pris au moins une semaine, contre 17 pour cent des ménages PDI. Ceci semble indiquer que le lieu de déplacement des PDI est à relative proximité de leur lieu d'origine, alors que les ménages réfugiés, venant d'un autre pays, ont dû effectuer des distances plus importantes. Ces temps de trajets sont également rallongés par le mode de transport : la grande majorité des ménages (PDI et réfugiés hors camp) se sont déplacés à pied (86% des ménages enquêtés) ou ont utilisé la moto (19%) pour arriver à destination.

Graphique 5 : Durée du trajet jusqu'au lieu de déplacement

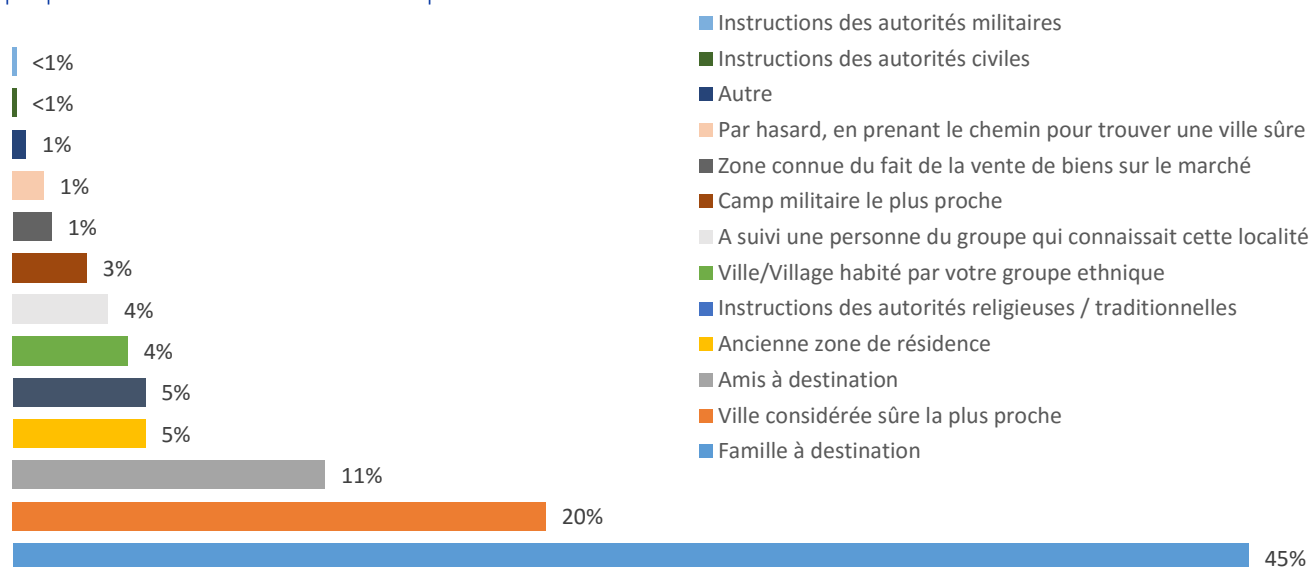


Graphique 6 : Moyens de transport (plusieurs réponses possibles)



Quarante-cinq pour cent des ménages enquêtés ont indiqués connaître leur destination finale alors qu'ils étaient contraints de se déplacer de leur village. Une petite majorité des PDI enquêtés (51%) ont rapporté savoir exactement où ils comptaient partir lorsqu'ils ont été contraints à se déplacer, contre seulement 37 pour cent des réfugiés hors camp. Le choix du lieu de déplacement pour ces ménages PDI comme réfugiés hors camp a dépendu de la présence la famille dans le lieu de destination (47%). Vingt-trois pour cent des PDI enquêtés rapportent qu'ils ont choisi leur lieu de déplacement car c'est la ville qu'ils considèrent comme étant la plus proche de chez eux, ce qui n'est le cas que pour 12% des ménages réfugiés enquêtés.

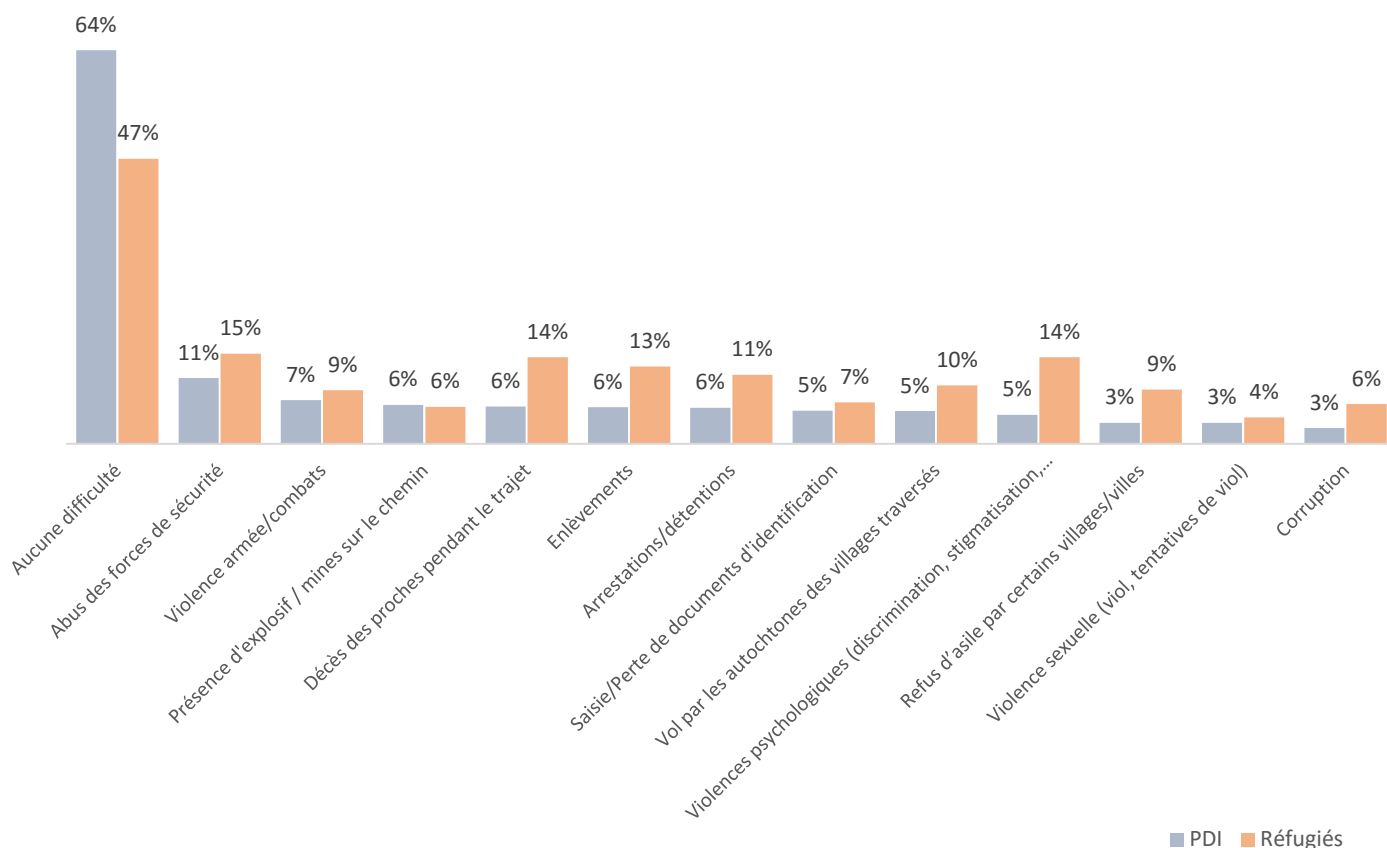
Graphique 7 : Choix de la destination de déplacement



La quasi-totalité des ménages interrogés se sont déplacés soit tous ensemble et en une fois (80%), soit par petits groupes mais le même jour (11%). Pour moins d'un pour cent des ménages, une partie de la famille est toujours dans le lieu d'origine. Les ménages enquêtés se sont déplacés principalement par groupes de plusieurs familles. En effet, approximativement 76 pour cent des familles PDI et réfugiés ont voyagé en groupe.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PENDANT LE DÉPLACEMENT

Graphique 8 : Difficultés rencontrées lors du déplacement par catégorie de population



Parmi les ménages interrogés, les réfugiés hors camp sont la catégorie de populations déplacées ayant fait face au plus grand nombre de difficultés lors de son déplacement. En effet, 47 pour cent des ménages réfugiés ont indiqué ne pas avoir rencontré de difficultés, contre 64 pour cent des ménages PDI.

En général, les abus par les forces de sécurité (12%), le décès des proches pendant le trajet (9%), les enlèvements (8%), les violences psychologiques (8%) telles que la discrimination, la stigmatisation, le rejet et les insultes, les arrestations ou détentions (8%) et les violences armées ou combats (8%) sont les cinq difficultés les plus rapportées par les ménages enquêtés dans leur ensemble. Cependant, les PDI et réfugiés hors camp ne font pas face aux mêmes degrés de difficultés au cours de leur déplacement. Les abus des forces de sécurité ressortent comme principales difficultés partagées par les deux groupes de population, mais plus par les réfugiés hors camp que par les PDI (par 15% des ménages réfugiés interrogés et 11% des ménages PDI). Par ailleurs, les ménages PDI enquêtés font aussi face à des difficultés telles que les violences armées ou combats (7%), la présence d'explosifs ou des mines sur le chemin (6%) ou le décès des proches pendant le trajet (6%). Pour les réfugiés hors camp, à part les abus des forces de sécurité, le décès des proches pendant le trajet (14%), les violences psychologiques (14%) et les enlèvements (13%) sont les difficultés majeures rencontrées pendant le déplacement.

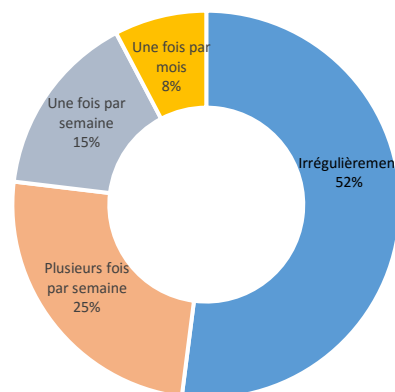
## VISITE DANS LE LIEU D'ORIGINE

Parmi les populations déplacées, 21 pour cent ont déjà effectué au moins une visite dans sa localité d'origine. Les ménages réfugiés hors camp y retournent dans une plus faible proportion (8%) que les PDI (28%), ce qui s'explique possiblement par l'insécurité qui règne dans le Nord-Est du Nigéria et par une plus grande distance au lieu d'origine.

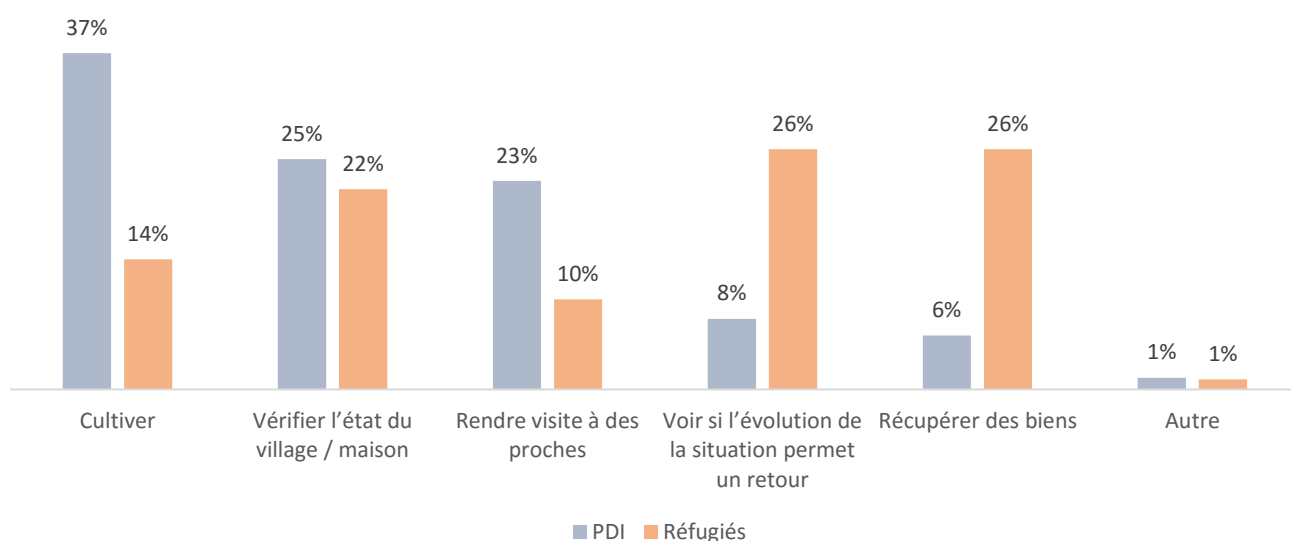
Une importante proportion (48%) s'y rend de manière régulière peuvent s'y rendre de manière régulière, entre plusieurs fois par semaine et une fois par mois. Ces retours réguliers s'expliquent principalement pour une activité agricole sur place (pour 37% des ménages PDI et 14% des ménages réfugiés), vérifier l'état du village ou des maisons (pour 25% des ménages PDI et 22% des ménages réfugiés), mais elle permet aussi aux ménages de rendre visite à des proches (pour 23% des ménages PDI et 10% des ménages réfugiés hors camp). Une même proportion de réfugiés hors camp s'y rendent pour évaluer la possibilité d'un retour ou récupérer des biens (26%). Cette année, seuls 8 pour cent des PDI s'y rendent pour évaluer la potentialité d'un retour, contre près du double au dernier round.

Sur les 79 pour cent qui ne peuvent pas se rendre dans leur localité d'origine, 60 pour cent évoquent l'insécurité qui prévoit dans les localités d'origine, mais beaucoup de ménages indiquent ne pas vouloir y retourner (27%). Treize pour cent ont tout perdu dans leur lieu d'origine. Les pourcentages sont similaires pour les ménages PDI et réfugiés.

Graphique 9 : Fréquence de visite de la localité d'origine



Graphique 10 : Raisons des visites dans la zone d'origine

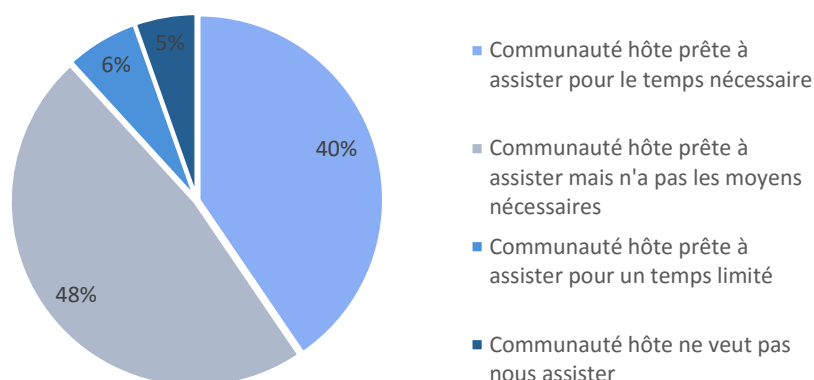


## RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS HÔTES

Une petite proportion des ménages déplacés (2%) a eu des tensions avec les communautés hôtes tandis que 97% des ménages enquêtés ont indiqués avoir de bonnes ou très bonnes relations avec les communautés hôtes. Ce pourcentage est équivalent pour les deux types de populations.

Si les relations sont parfois tendues avec la communauté hôte, c'est principalement parce qu'il y a des tensions intercommunautaires (48%), la communauté hôte souffrent également du manque de moyens de subsistance sans nécessairement recevoir d'assistance (36%) et la communauté hôte a peur que les personnes mobiles causent des problèmes (21%).

Graphique 11 : Degré d'assistance de la part de la communauté hôte



### Refugiés hors du camp de Minawao

Pour les réfugiés qui habitent actuellement au sein de communautés hôtes, presque 38 pour cent des ménages enquêtés ont précisé qu'une des raisons principales qui ne les encourage pas à se rendre au camp de Minawao est le fait qu'ils préfèrent vivre dans une famille hôte (liens ethniques / familiaux), 16 pour cent des ménages ont indiqué qu'il n'y a pas assez de sécurité dans le camp et qu'il est également trop éloigné (42%) par rapport au lieu de déplacement actuel.

## MOYENS DE SUBSISTANCE, ABRIS ET ASSISTANCE

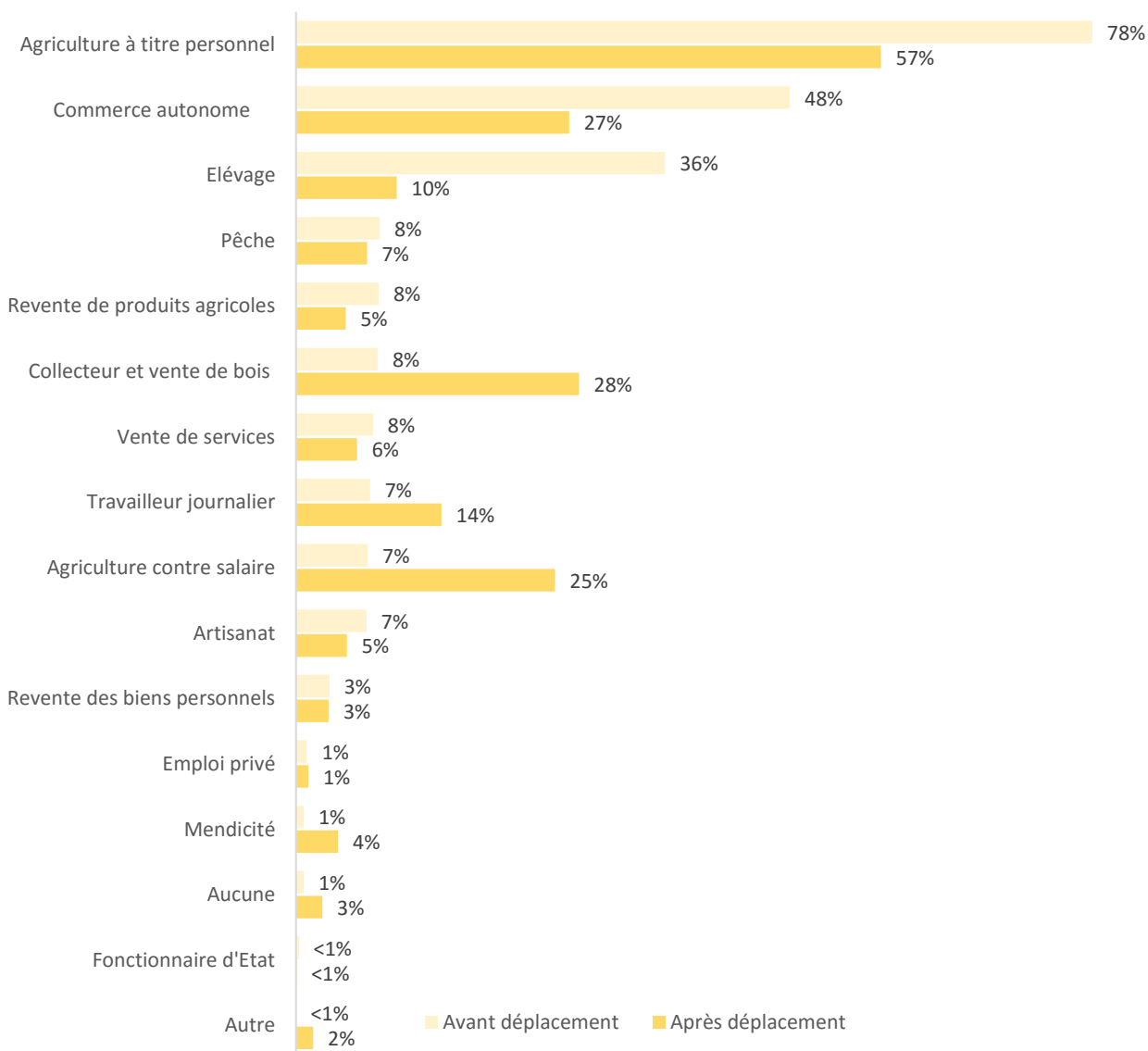
### MOYENS DE SUBSISTANCE

La répartition des moyens de subsistance des ménages déplacés enquêtés varie avant et après leur déplacement. Alors que l'agriculture à titre personnel occupait 2 388 ménages (représentant 78% du total) et le commerce autonome 1 481 ménages (représentant presque 48% du total) avant leur départ, ceux-ci se sont en grande partie tournés vers des emplois plus précaires ou moins autonomes comme la collecte de bois, le travail journalier ou l'agriculture au service d'autres personnes.

Tous les moyens de subsistance impliquant la production de sa propre nourriture ont diminué. Il est intéressant de noter que les principales activités économiques des ménages déplacés avant le déplacement sont parmi celles qui ont diminué en raison du déplacement. Ainsi, le nombre de ménages interrogés commerçants a baissé de 45 pour cent et le nombre de ménages cultivateurs à compte personnel a également baissé de 27 pour cent.

A l'inverse, cinq fois plus de ménages ont indiqué devoir recourir à la mendicité pour subvenir à leurs besoins depuis le déplacement tandis que presque quatre fois plus de ménages vendent actuellement leurs services pour obtenir une rémunération, soit comme employés agricoles ou comme travailleurs journaliers.

Graphique 12 : Moyens de subsistance des ménages avant et après leur déplacement

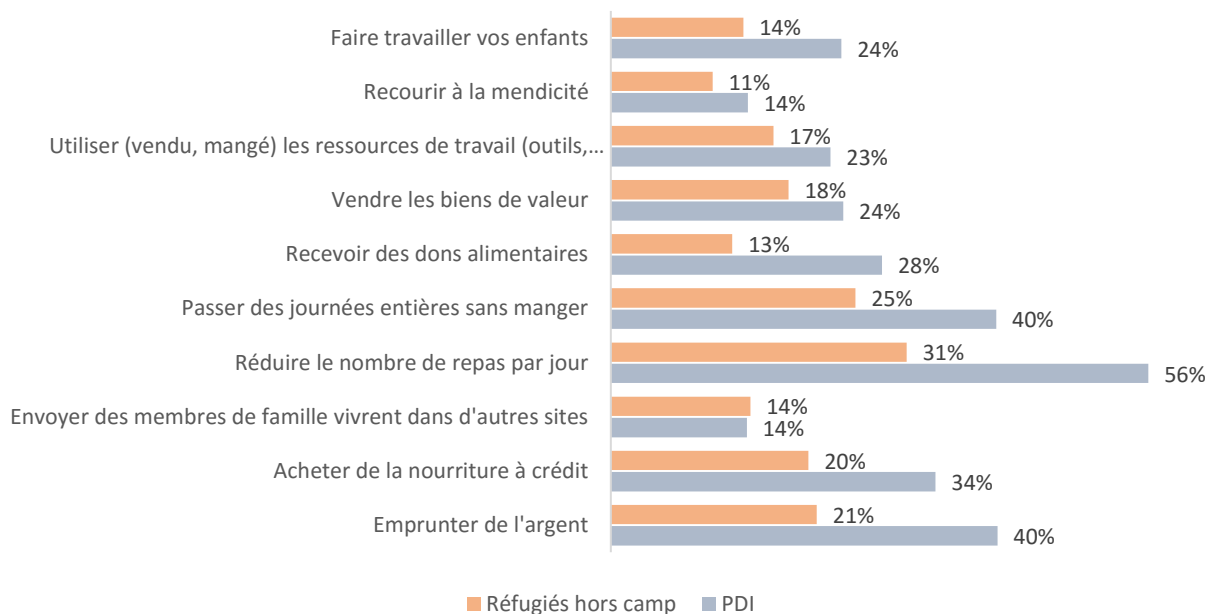


## MANQUEMENTS ET BESOINS

Parce que les déplacements ont bouleversé les modes de vie et les moyens de subsistance des populations déplacées, celles-ci ont été contraintes d'adapter leur alimentation et leur mode de vie, parfois de manière drastique, pour survivre. Une grande majorité des ménages enquêtés (87%) a ainsi indiqué avoir dû réduire leur nombre de repas par jour, une large proportion (65%, contre 54% au dernier round) a également dû passer des journées sans manger. De nombreux ménages ont été forcés d'emprunter de l'argent (61%) ou d'acheter de la nourriture à crédit (54%). 25 pour cent ont dû recourir à la mendicité (contre 11 pour cent lors du dernier round) et 38 pour cent ont été contraints de faire travailler leurs enfants. Seuls 41 pour cent indiquent avoir reçu des dons alimentaires. La situation des populations mobiles semble s'être précarisée depuis la dernière enquête.

En comparant les réponses données par les deux catégories de populations déplacées, on constate que les ménages PDI ont, dans des proportions plus importantes, été contraints d'emprunter de l'argent (63% pour les PDI enquêtés contre 59% pour les réfugiés hors camp), de réduire le nombre de repas par jour (87% pour les PDI enquêtés contre 84% pour les réfugiés hors camp) et d'acheter de la nourriture à crédit (53% pour les PDI enquêtés contre 56% pour les réfugiés hors camp).

Graphique 13 : Actions prises pour survivre par les ménages enquêtés, par catégorie de population (% du total des ménages)

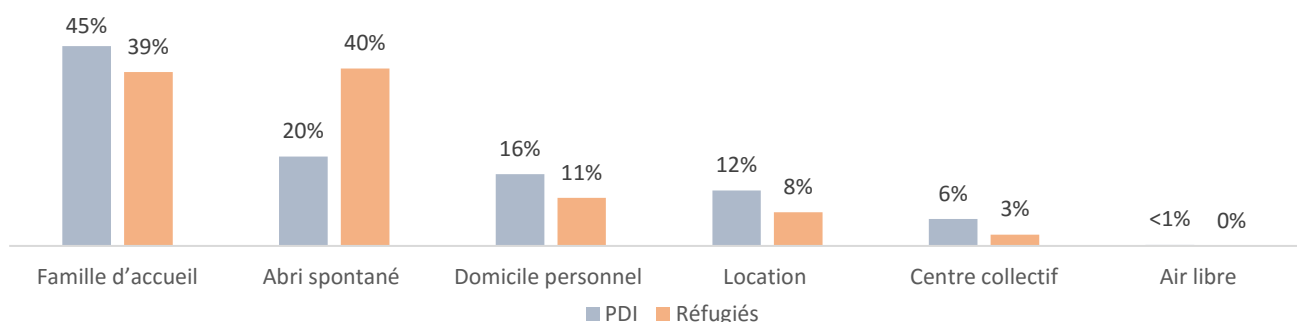


## ABRIS ET HEBERGEMENT

Avant leur départ, les ménages PDI interrogés logeaient pour 69 pour cent d'entre eux dans des maisons en terre, à 19 pour cent dans des maisons de paille et à 12 pour cent dans des maisons construites en dur. La grande majorité des ménages réfugiés hors camp habitaient également dans des maisons en terre avant leur déplacement (64%), une plus petite proportion habitait dans des cases en paille (22%) et dans des maisons construites en dur (14%). Les abris de 52 pour cent des ménages interrogés étaient complètement détruits au moment où ils ont quitté leur lieu d'origine.

Dans le lieu de déplacement, 40 pour cent des réfugiés hors camp enquêtés rapportent vivre dans un abri spontané contre 20 pour cent des ménages PDI enquêtés. La plupart des ménages déplacés vivent actuellement en famille d'accueil (45% des ménages PDI et 39% des ménages réfugiés hors camp). Une plus petite proportion de ménages PDI (12%) louent actuellement un logement dans le lieu de déplacement contre 8% pour les réfugiés hors camp, qui coute, pour la majorité des ménages, entre 2 500 et 10 000 francs CFA par mois.

Graphique 14 : Type d'hébergement des ménages enquêtés dans le lieu de déplacement



## ASSISTANCE HUMANITAIRE RECUE

Alors que de nombreux ménages ont dû prendre des mesures d'adaptation pour subvenir à leur besoin, 64 pour cent des ménages enquêtés n'ont pas reçu d'assistance humanitaire jusqu'à présent, contre 73 pour cent l'an dernier. Une proportion plus importante de PDI (42%) que de réfugiés hors camp (26%) a reçu une aide humanitaire. Parmi les 36 pour



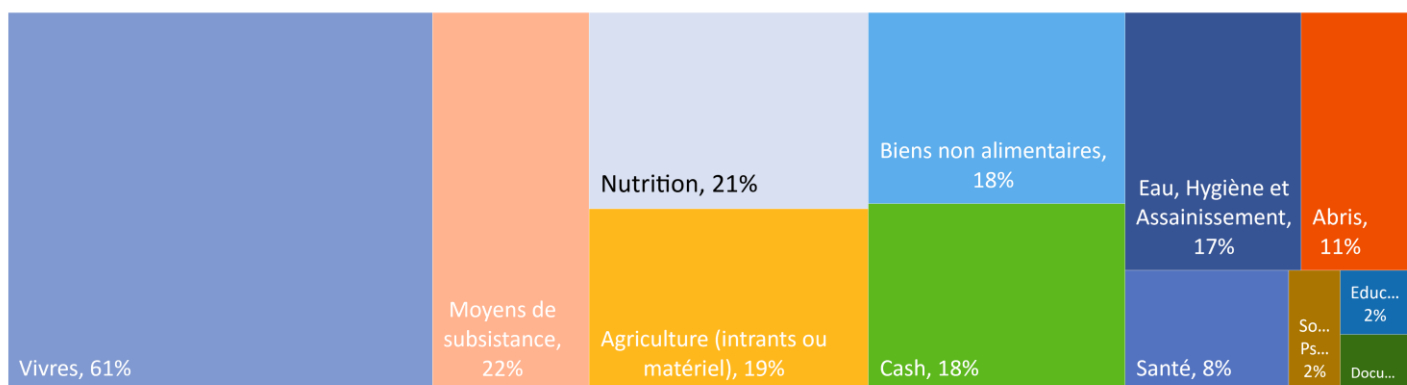
cent qui ont reçu au moins une fois une aide humanitaire, 44 pour cent l'ont reçu plus d'un an avant l'enquête, 26 pour cent l'ont reçu entre un et six mois avant l'enquête et 13 pour cent l'ont reçu dans le mois précédant l'enquête, contre 9 pour cent l'an dernier.

Graphique 15 : Couverture de l'assistance humanitaire et date à laquelle elle a été délivrée



Les principaux types d'assistance reçus par les ménages déplacés étaient une assistance en vivres (61%), moyens de subsistance (22%) et en nutrition (21%). Seul deux pour cent des ménages ont indiqué avoir reçu de l'aide pour obtenir des documents et deux pour cent avoir obtenu de l'aide psychosociale. Le type d'assistance reçue dans le graphique ci-dessous regroupent les deux catégories de populations déplacées puisque les proportions sont similaires pour les deux catégories. Lors du précédent round, l'assistance en moyen de subsistance et l'assistance en nutrition figuraient en 6<sup>ème</sup> position ex-aequo, on constate donc une certaine diversification de l'assistance, plus durable, malgré le besoin toujours très pressant en vivres.

Graphique 16 : Type d'assistance humanitaire reçue



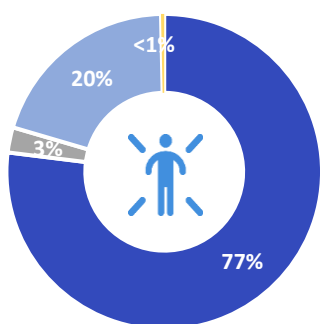
### High level panel on IDPs

Le dernier exercice mené par l'OIM, en collaboration avec les associations UNGCMY et Mission 21 pour le compte du Panel sur les déplacements de populations a montré que les populations déplacées et hôtes n'étaient pas entièrement satisfaites de l'aide reçue par le gouvernement ou les organisations locales et internationales, considérée comme parfois dupliquée, peu adaptée aux besoins spécifiques des populations, ne prenant pas suffisamment en compte les vulnérabilités propres à certaines catégories de populations et ciblant principalement les populations mobiles, au détriment des populations hôtes qui font généralement face aux mêmes problématiques. Ces données sont à prendre avec précaution car elles ont été collectées auprès d'un échantillon beaucoup plus petit au cours de Focus Group Discussions et n'a pas nécessairement ciblé les mêmes ménages. Les données du présent rapport montrent néanmoins que l'aide humanitaire a touché plus de personnes cette année.

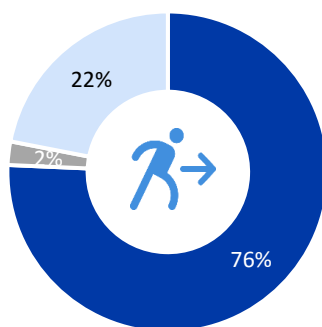
## INTENTIONS DE RETOUR

La grande majorité des PDI et des réfugiés hors camp enquêtés n'a pas l'intention de quitter son lieu de déplacement (77%, contre 70 lors du dernier round). La proportion est plus importante chez les réfugiés hors camp (79%) que chez les PDI (76%). Parmi ceux qui souhaitent quitter le lieu de déplacement, 20 pour cent des populations déplacées enquêtés souhaiteraient retourner dans leur localité d'origine, 3 pour cent voudraient partir dans une autre localité et moins d'1 pour cent, exclusivement représentés parmi les réfugiés hors camp, souhaiteraient se rendre dans le camp de Minawao, principal camp de réfugiés de la région.

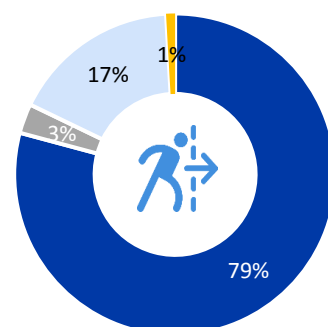
Intentions de retour des PDI et Réfugiés hors camp



Intentions de retour des PDI



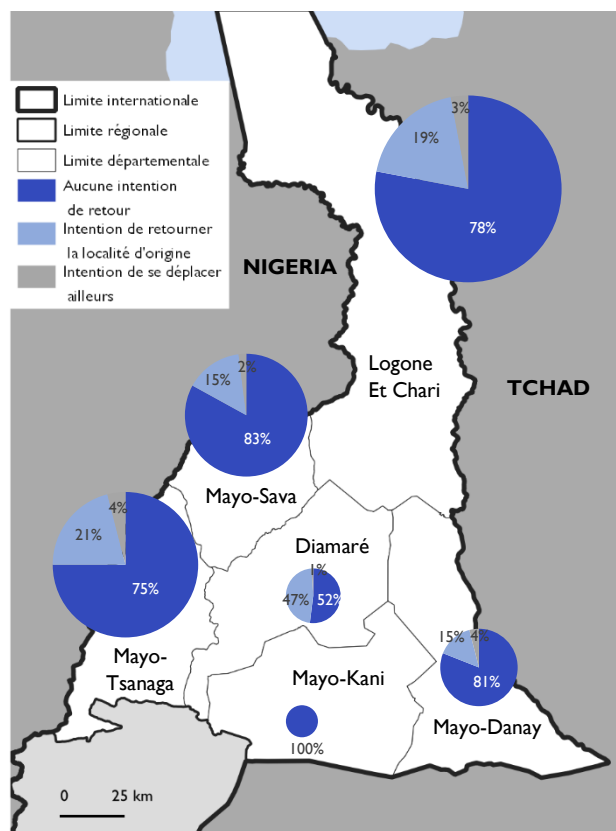
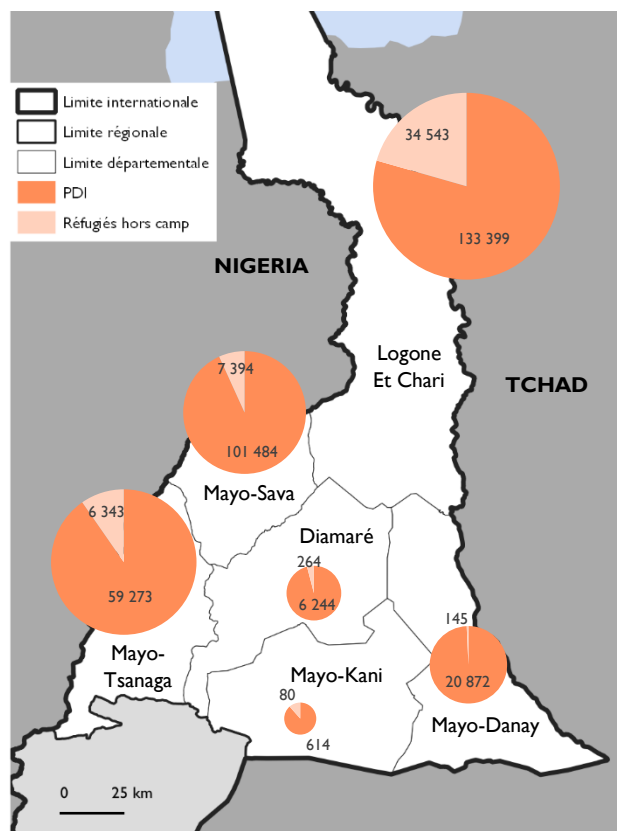
Intentions de retour des Réfugiés hors camp



- Aucune intention de retour
- Intention de se déplacer vers d'autres localités
- Intention de se déplacer vers la localité d'origine
- Intention de se déplacer vers la camp de Minawao

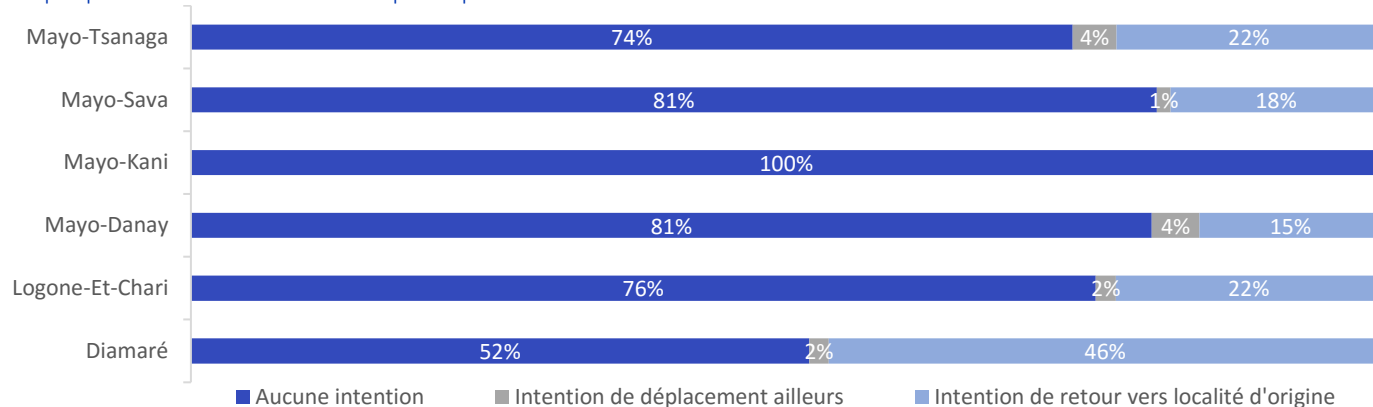
Carte 1 : Nombre de PDI et réfugiés hors camp par région (Round 21 du suivi des déplacements) et pourcentages d'intentions de retour<sup>4</sup>

Ces cartes sont uniquement présentées à titre illustratif. Les noms et les frontières de ces cartes n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.



L'analyse des intentions de retour par département montre que le Diamaré est le département où le plus grand nombre de ménages déplacés ont exprimé la volonté de quitter le lieu de déplacement (46%). Contre toute attente, seuls 22 pour cent des ménages déplacés dans le Logone-et-Chari et Mayo-Tsanaga et 18 pour cent dans le Mayo-Sava souhaitent quitter ces départements, où les incidents sécuritaires sont pourtant les plus fréquents et meurtriers. Dans le Mayo-Kani, aucun ménage enquêté n'a l'intention de quitter le lieu de déplacement.

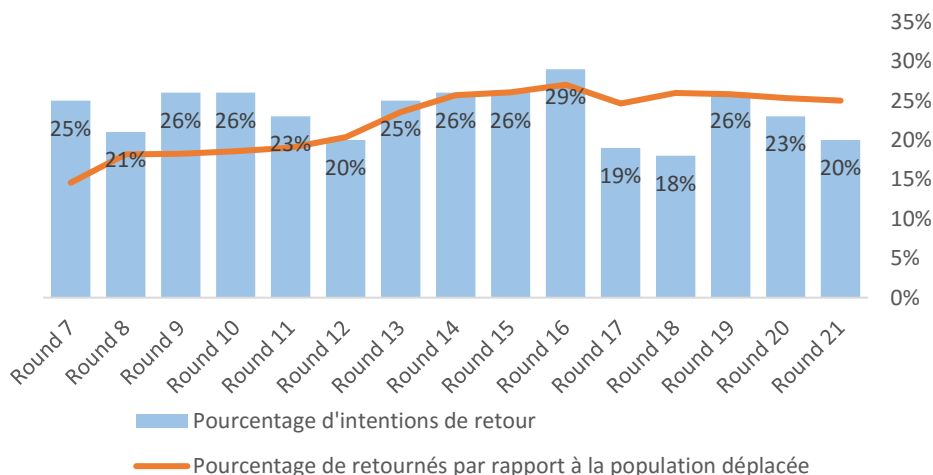
Graphique 17 : Intentions de retour par département



Comme représenté dans le graphique ci-dessous, depuis janvier 2017 (Round 6), le pourcentage de retournés par rapport à la population déplacée totale (PDI, réfugiés hors camp et retournés) dans la région de l'Extrême-Nord augmente de manière assez constante. En termes absolus, le nombre de retournés a également fortement augmenté depuis début janvier 2017 : ils sont passés de 35 665 à cette période à 123 489 en juin 2020, soit une multiplication par trois et demi du nombre de retournés. Depuis l'enquête précédente, le nombre de retournés a crû de six pour cent, représentant désormais 25 pour cent de la population mobile recensée au total, d'après les données collectées lors du round 21 du suivi des déplacements de population. L'augmentation du nombre de retournés d'un round sur l'autre a toutefois ralenti depuis le round 16, depuis lequel les intentions de retour avaient également baissé, en raison de nouveaux incidents sécuritaires survenus à cette période.

Les intentions de retour qui avaient alors augmenté pendant le round 19 (26%) à cause de l'accalmie des hostilités dans les zones de retour, ont diminué depuis le round 20 (23%) et pour ce round 21 (20%), à cause de multiples exactions répétées des groupe armés non étatiques. Les résultats de l'enquête montrent que les intentions de retour oscillent globalement entre 18 et 31 pour cent, en fonction de la conjoncture sécuritaire. Cependant, parmi les personnes prévoyant de retourner, beaucoup ne savent pas si elles auront la possibilité de rentrer ni à quel horizon temporel un éventuel retour serait possible.

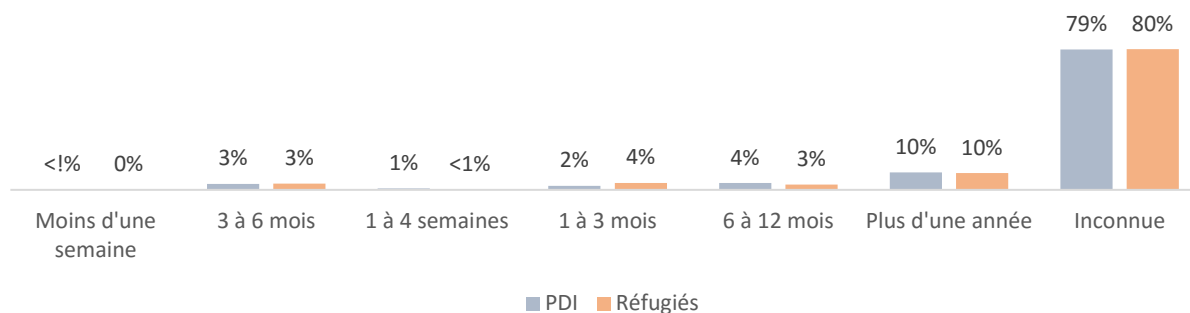
Graphique 18 : Évolution des intentions de retour du Round 6 (Janvier 2017) au Round 19 (Octobre 2019) comparativement au pourcentage de retournés



## PÉRIODE DE DÉPART ENVISAGÉE

La grande majorité (80%) des ménages qui projettent de retourner dans leur localité d'origine affirme ne pas savoir quand ils pourront quitter leur lieu actuel de déplacement. Dix pour cent des ménages réfugiés hors camps et 10 pour cent des ménages PDI affirment ne pas pouvoir rentrer dans leur localité d'origine avant au moins un an. Seul 1 pour cent des populations déplacées envisageant de rentrer prévoient de le faire dans le mois suivant l'enquête.

Graphique 19 : Période de départ envisagée au total et par groupe de population

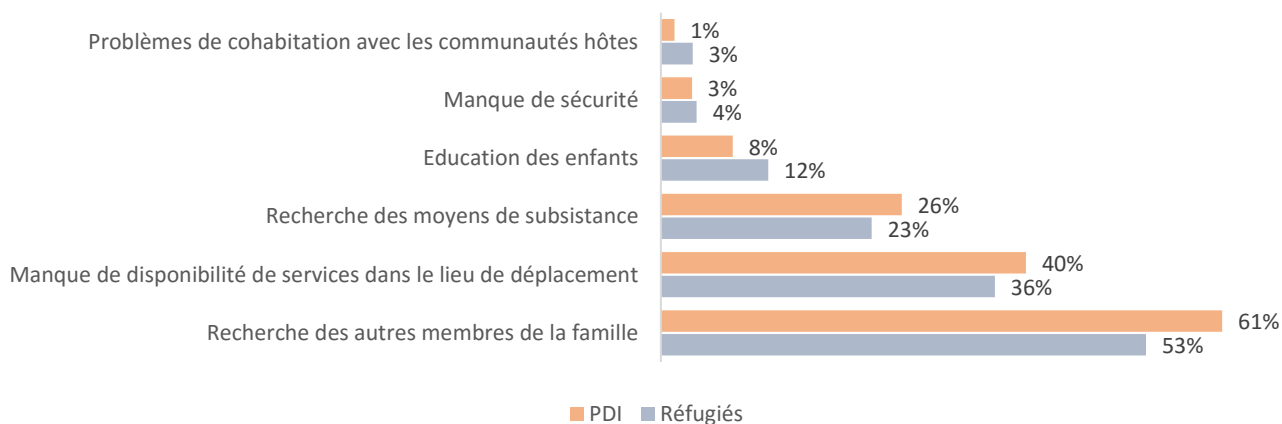


## MOTIFS ENCOURAGEANT LE RETOUR

Parmi les ménages PDI et réfugiés ayant exprimé leur intention de quitter leur zone de déplacement (20%), 58 pour cent évoquent rejoindre la famille ou les proches, 39 pour cent pour le manque de disponibilité de services dans le lieu de déplacement (contre 48 au dernier round), 25 pour cent pour l'insuffisance de moyens de subsistance dans le lieu de déplacement (contre 58 pour cent au dernier round), et quatre pour cent mentionnent le manque de sécurité dans la zone de déplacement. Seuls deux pour cent mentionnent des problèmes de cohabitation avec les communautés hôtes. A noter que les personnes interrogées ont pu évoquer une ou plusieurs raisons justifiant leur volonté de quitter leur zone de déplacement.

Ceci concorde avec le fait qu'une grande partie des ménages déplacés ait dû modifier ses habitudes alimentaires, qu'une importante majorité des ménages déplacés ait dû abandonner l'activité économique qu'elle exerçait avant le déplacement (souvent une activité de subsistance), et que seule une minorité ait reçu une assistance humanitaire. Si les motifs invoqués ne sont globalement pas positifs, en ce qu'ils ne traduisent pas une amélioration de la situation dans la zone d'origine, l'absence de moyens de subsistance a été moins invoqué que précédemment. On peut supposer que c'est en raison de l'efficacité de l'assistance humanitaire délivrée dans ce domaine, qui a augmenté depuis le précédent round.

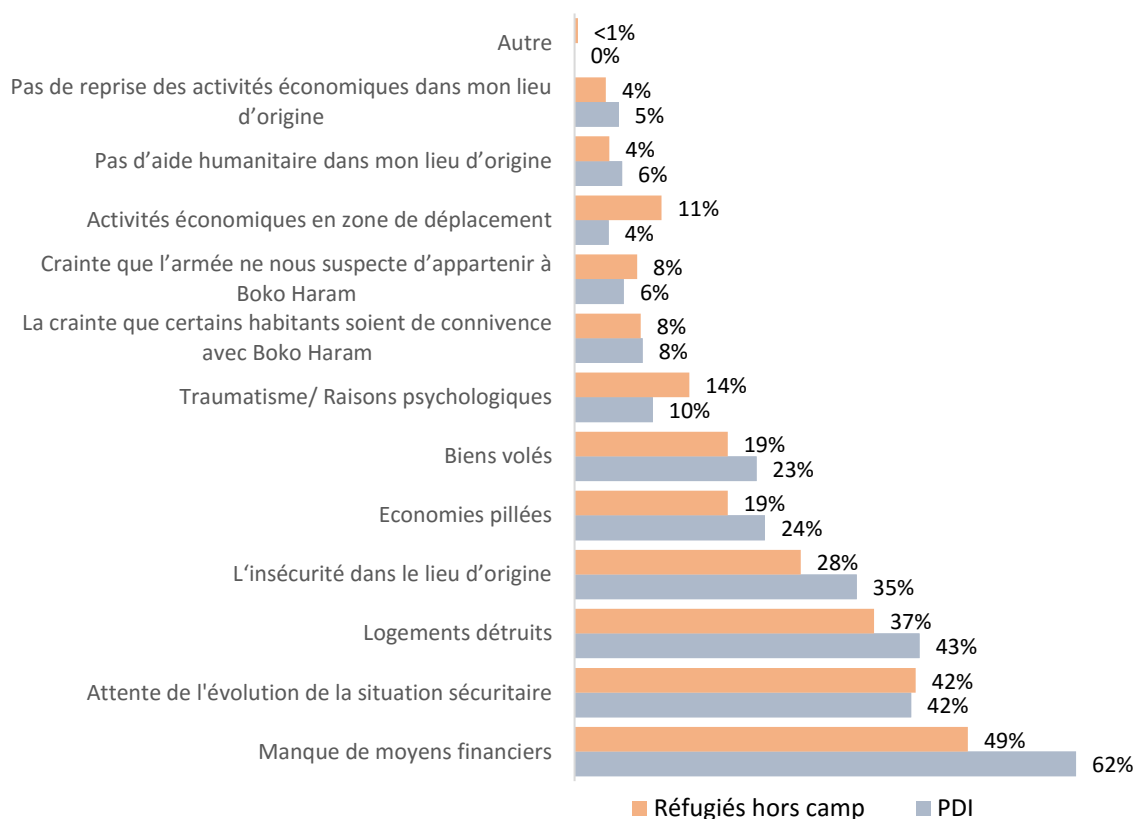
Graphique 20 : Motifs encourageant le retour



## FACTEURS EMPÊCHANT LE RETOUR

Les facteurs empêchant le retour des ménages souhaitant retourner sont presque similaires tant pour les PDI que ceux des Réfugiés hors camp. Les raisons les plus fréquemment mentionnées étaient le manque de moyens financiers (62% pour les PDI et 49% pour les Réfugiés), l'attente de l'évolution de la situation sécuritaire dans les localités d'origine (42% pour les PDI et 42% pour les Réfugiés), et les logements détruits dans les localités d'origine (43% pour les PDI et 37% pour les Réfugiés).

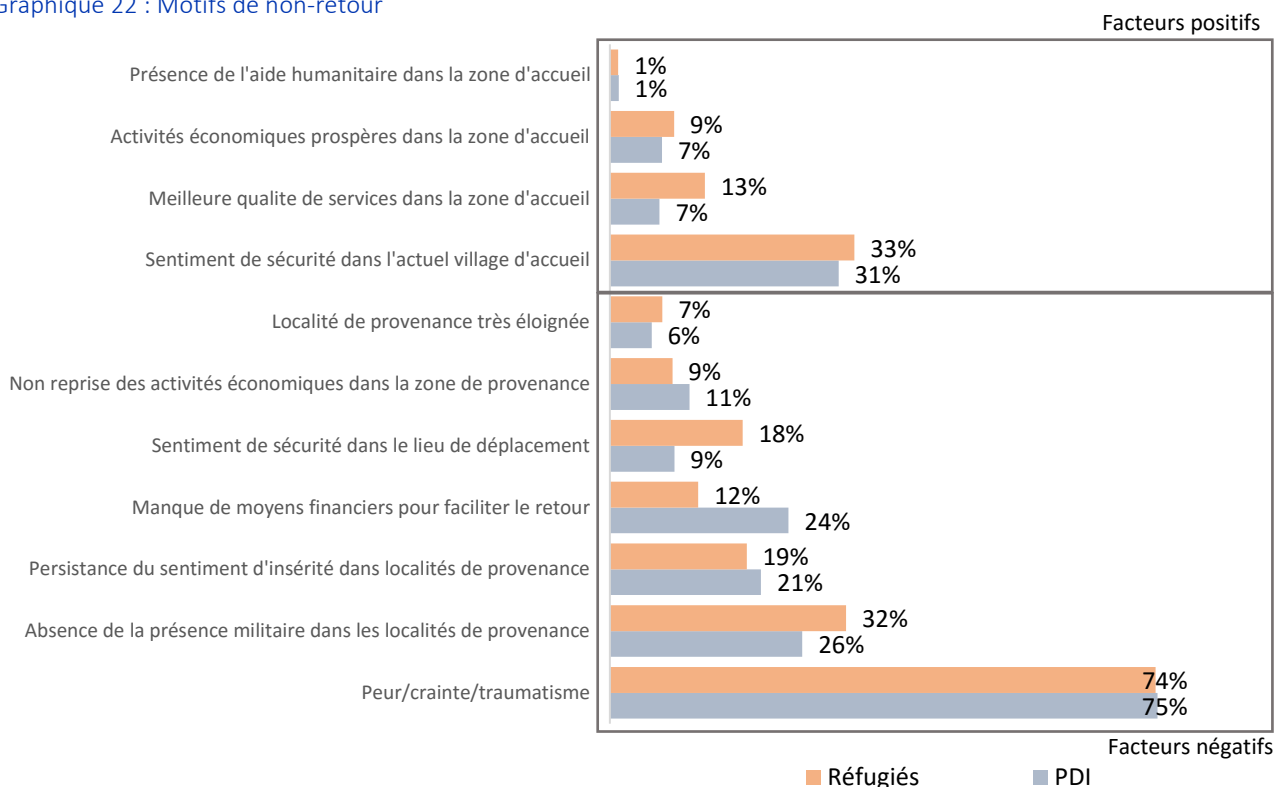
Graphique 21 : Facteurs empêchant le retour des personnes souhaitant rentrer dans leur localité d'origine



## MOTIFS DE NON-RETOUR

La dimension sécuritaire et les conséquences de l'insécurité sont les aspects les plus importants pour lesquels les ménages interrogés ne souhaitent pas quitter le lieu de déplacement. En effet, parmi les ménages ayant indiqué ne pas souhaiter quitter le lieu de déplacement, la majorité (75%) ont indiqué que la peur et le traumatisme les empêchaient de retourner. Dans de plus faibles mesures, mais suivant la même logique, le sentiment de sécurité dans l'actuel village d'accueil (32%), l'absence de la présence militaire dans les localités de provenance (28%) et la persistance du sentiment d'insécurité dans les localités de provenance (20%) étaient les raisons les plus mises en avant par les ménages PDI et réfugiés hors camp interrogés. Un certain nombre de facteurs positifs sont néanmoins évoqués pour expliquer la volonté de rester dans la localité de déplacement, y compris la meilleure qualité des services fournis ou une activité économique prospère.

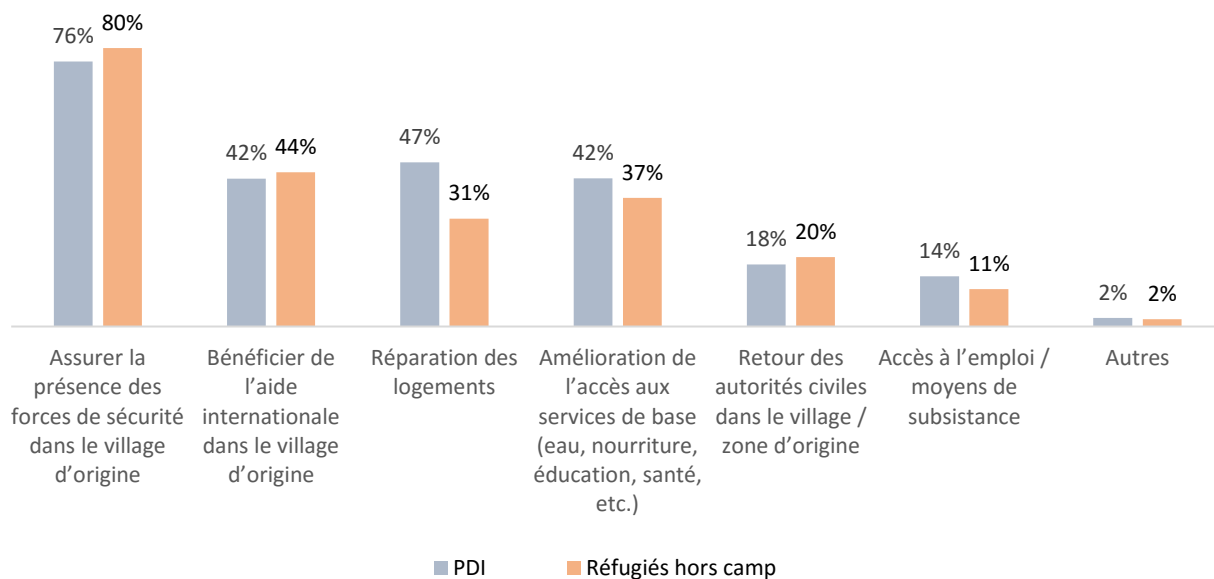
Graphique 22 : Motifs de non-retour



## CONDITIONS NÉCESSAIRES AU RETOUR

Plus de 77 pour cent des ménages enquêtés qui ne souhaitent pas rentrer dans leur localité d'origine font de la sécurité une condition essentielle pour envisager de revenir. L'accès à l'aide humanitaire dans le lieu de retour (43%), la réparation des logements (41%) et l'amélioration de l'accès aux services de bases (40%) sont également régulièrement cités. Dans toute la région de l'Extrême-Nord, 42 localités où des attaques ont poussé des populations à se déplacer, sont encore vides. Les statistiques et conditions nécessaires au retour sont similaires pour les ménages PDI et Réfugiés hors camp interrogés.

Graphique 23 : Conditions nécessaires au retour des personnes déplacées



## CONCLUSION

Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée auprès de ménages PDI et réfugiés hors camp effectuées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun entre le 17 et le 24 Août 2020. L'enquête a révélé qu'environ 24 pour cent des PDI et réfugiés hors camp ont l'intention de quitter leur lieu de déplacement mais qu'une grande majorité (7%) ne sait pas quand elle va pouvoir retourner dans la localité d'origine ou autre zone de retour. Les ménages enquêtés indiquent que leur retour dépend avant tout de la sécurisation de la zone (présence des forces de sécurité), de la réparation des logements et de l'apport d'une assistance dans les localités concernées.

Les retours dans les localités d'origine augmentent de manière relativement constante depuis le début de l'année 2018, mais les intentions de retour enregistrées lors de cette dernière évaluation ont baissé. Cela se traduira peut-être par une augmentation moins importante du nombre de retour lors du prochain round de suivi des déplacements.

Les raisons pour lesquelles les ménages interrogés souhaitent partir de leur localité de déplacement ne sont pas toujours positives et s'expliquent également par l'insatisfaction trouvée dans la zone de déplacement. Certains ménages ont déjà effectué plus de trois déplacements à cause des violences perpétrées par les groupes armés non étatiques présents dans la région et même si la plus grande part des ménages qui veulent partir souhaitent retourner dans sa localité d'origine, certains continuent encore de se déplacer vers de nouvelles localités. De plus, les conditions ne sont pas toujours réunies pour que les ménages ayant exprimé leur intention de retourner dans leur localité d'origine y retournent effectivement.

La présence des bases militaires et des acteurs humanitaires et la réhabilitation des logements détruits font partie des conditions nécessaires pour envisager le retour. Elles devraient être prises en compte de manière prioritaire par les acteurs humanitaires et de développement pour délivrer une assistance adaptée et favoriser le retour durable des populations déplacées. Alors qu'une grande partie des ménages déplacés a dû modifier ses habitudes alimentaires, abandonner l'activité économique qu'elle exerçait avant le déplacement, seule une minorité a reçu une assistance humanitaire.

Que les populations déplacées et réfugiés hors camp restent dans leur localité de déplacement ou retournent dans leur localité d'origine, l'important est leur intégration durable au sein des communautés, en leur apportant une assistance humanitaire de première nécessité et en leur permettant de trouver des moyens de subsistance et des logements durables. A cet égard, il est important de combiner plusieurs types d'assistance, humanitaire, de relèvement précoce ou de développement, pour répondre à ces besoins divers.



